



Vingt ans de luttes pour une Académie

RAYMOND TROUSSON

LORSQU'EN 1880 Max Waller prit la tête du mouvement de la Jeune Belgique, il s'empressa de proclamer qu'il s'emploierait à œuvrer à « la renaissance de nos lettres ». Rien de plus naturel : les avant-gardes tiennent à se définir comme des commencements absolus. Hormis André Van Hasselt, Charles De Coster et Octave Pirmez, les Jeunes Belgique ne se reconnaissent point d'aïeux et se déclaraient hostiles à toutes les traditions.

Renaissance ? L'expression était un peu radicale. Même si l'on peut déplorer les effets de la routine, de l'esprit bourgeois, de l'intrusion de la politique dans la littérature, il existait déjà, au cours du demi-siècle précédent, une activité intellectuelle non négligeable. Mais *La Jeune Belgique*, dont le premier numéro paraît le 1^{er} décembre 1881, était animée d'un enthousiasme combatif. Ses collaborateurs présents ou futurs, dont plusieurs étaient encore étudiants, sont jeunes : Max Waller, son animateur, a vingt et un ans, comme Albert Giraud, Destrée dix-huit, Maeterlinck dix-neuf, Gilkin vingt-trois, Rodenbach et Verhaeren vingt-six, Eekhoud vingt-sept. Avec ses trente-cinq ans, Camille Lemonnier fait figure de grand aîné et Edmond Picard, dont *L'Art moderne* entrera bientôt en conflit avec *La Jeune Belgique*, prend, avec ses neuf lustres, des allures d'ancêtre. En trois ou quatre années, le groupe des vaillants s'est acquis un renom sans précédent. En 1885, Valère Gille, qui sera l'un des directeurs de la revue, achève ses humanités. Il a dix-huit ans, rêve de se joindre à eux et les imagine en chevaliers des temps modernes : « Les récits que je recueille me les font paraître légendaires. Quelles batailles ! Quels exploits ! Quelles aventures ! Quelles injures lyriques ! Quelles proclamations enflammées ! Ce sont des preux ! Ils s'avancent en rejetant leur crinière en arrière d'un air de défi. Ils sont vêtus de

velours et se drapent dans des manteaux couleur de muraille. Ils donnent des sérénades, enlèvent des princesses, se battent en duel¹... »

Ces croisés de la jeune littérature ne se soucient guère, faut-il le dire, des institutions officielles ni des réputations consacrées. Ils ont à cœur de secouer les inerties, de braver les interdits, de jeter à bas les gloires rouillées. Irrespect, impertinence, agressivité : la panoplie de ces jeunes gens passionnés et idéalistes qui s'en prennent aux bonzes de l'art et s'entendent à scandaliser le public.

Ils n'y vont pas de main morte. Guerre au conservatisme et à l'académisme ! En 1880, un quatrain de Max Waller opposait glorieusement les crinières des jeunes lions aux perruques de l'Académie royale :

À moi Hugo ! À moi Gautier ! À moi Banville !
L'Académie et ses vieux cagneux, race vile,
Ces billes de billard, je les hais et je veux
Les aplatir sous la longueur de mes cheveux !

Vers médiocres, mais belle conviction. Le 15 août 1882, l'impétueux Waller récidive contre les badernes des lettres : « Nous nous battons contre les eunuques qui envient notre virilité, contre les vieux genoux qui convoitent nos crinières... » Le 15 novembre, c'est au tour de Giraud, dans une insolente *Invitation à la gavotte*, de s'en prendre à Ferdinand Loise, professeur à Mons et responsable d'une virulente *Campagne contre le naturalisme*. Pauvre Loise ! « Il a, écrivait impitoyablement Giraud, une manière de style, incongrue, avec des renvois lamartiniens, qui est le type de cette langue officielle, professorale, employant les mots les uns pour les autres, insipide, incolore, éternelle, inchantante, une langue de distribution des prix. [...] Autour de tous les cochons il bourdonne, et ce n'est pas une mouche... à miel ». Vous êtes, Monsieur, lui assenait Giraud, le modèle de « ces retraités de la littérature », de « ces catharreux et pituiteux », académiciens ou non, « congestionnés d'orgueil, ballonnés de vanité » qui organisent autour des jeunes « la conspiration de la grimace ». Mais que Loise et consorts y prennent garde : « S'ils veulent se jeter en travers de l'effort actuel, [...] nos phrases seront un

¹ Valère Gille, *La Jeune Belgique*, Bruxelles, Office de Publicité, 1943, p. 13.

orchestre de lanières et de cravaches et nous cinglerons, cinglerons, cinglerons, si vite, si fort et si large, que dans une suprême gavotte, on les verra danser. »

Lorsqu'en avril 1883, le jury chargé d'attribuer le prix quinquennal de littérature se trouve divisé au point qu'il préfère ne pas l'attribuer plutôt que de le décerner à Lemonnier, l'équipe organise, le 27 mai, un banquet de protestation au cours duquel Georges Rodenbach sacre l'auteur d'*Un Mâle* « maréchal des lettres belges ». Glorieuse journée contestataire, que *La Jeune Belgique* conçoit comme une « veillée d'armes » ou encore comme « la Pâque publique de notre renaissante littérature ».

Peu importe la suite, bien connue. *La Jeune Belgique* affrontera *L'Art moderne* de Picard à propos de la notion de l'art social, « vulgaire nécessairement... négation même de l'art », et de l'engagement de l'artiste. Elle s'oppose bientôt à *La Wallonie*, symboliste, créée en 1886 par Albert Mockel. L'année suivante, elle fera encore pièce à Picard, pourtant épaulé par Lemonnier, Rodenbach et Verhaeren, en refusant de faire figurer ses collaborateurs dans une *Anthologie des prosateurs belges* à laquelle elle oppose orgueilleusement son propre *Parnasse de la Jeune Belgique*. Après une brève tentative d'éclectisme, un raidissement est sensible dès 1893 : rupture avec le naturalisme, l'art social et l'art national, refus du symbolisme. Aux mains des trois « G » — Gille, Gilkin, Giraud — la revue refuse désormais tout compromis, se fait conservatrice, dénonce en 1895, lorsque paraît *Le Coq rouge*, dirigé par sept anciens Jeunes Belgique, ce qu'elle nomme avec mépris « le macaque flamboyant », ce style incohérent pratiqué par des hérétiques du langage.

Le temps des Jeunes Belgique était passé. Des revues étaient nées — *La Société nouvelle*, *Le Drapeau*, *Le Réveil*, *Floréal*, *La Nervie*, *Durendal*, *Stella* et quelques autres. Des combats de première ligne, ils étaient insensiblement passés à l'arrière-garde. Le 25 décembre 1897, *La Jeune Belgique* se résigna à annoncer sa disparition. Pendant seize ans, elle avait polarisé l'activité littéraire en Flandre comme en Wallonie, suscité des vocations, révélé de jeunes talents, secoué l'apathie du public et des jurys officiels et créé un véritable climat littéraire. En moins de vingt années, la fin du dix-neuvième siècle avait connu une efflorescence sans précédent, au cœur de laquelle brillaient Lemonnier, Verhaeren, Maeterlinck,

Van Lerberghe, Elskamp, Gilkin, Giraud, Eekhoud, Rodenbach, Mockel et d'autres.

Les mouvements neufs respectent peu les consécration officielles. Lequel des jeunes turcs de 1880 n'eût senti comme une insulte d'être tenu pour « académisable » ? Mais il en va autrement lorsque, peu à peu, les explosions révolutionnaires se figent en actes fondateurs et que les années folles se parent dans les mémoires du prestige des temps héroïques. L'existence d'une Académie royale de langue et de littérature françaises nous paraît aujourd'hui aller de soi, mais il n'en était pas ainsi il y a un siècle, et sa préhistoire est une longue histoire.

Les jeunes n'avaient eu que dédain pour des académiciens qui, de leur côté, ne portaient pas dans leur cœur ces trublions iconoclastes. Car il y avait bien une académie, la vénérable « Thérésienne », déjà centenaire. En 1769 était née à Bruxelles, sous les auspices du comte de Cobenzl, ministre plénipotentiaire de l'impératrice Marie-Thérèse, une Société littéraire érigée en 1772, sur proposition de Charles de Lorraine, en Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. Ses travaux suspendus en 1794, lors de l'entrée des troupes françaises, et bientôt dispersée, elle fut rétablie en 1816 par Guillaume I^{er} sous le nom d'Académie royale des sciences et belles-lettres. En 1845, sur avis du ministre de l'Intérieur, elle est réorganisée en trois classes : sciences, lettres et beaux-arts. Son règlement stipule que la classe des lettres comprend deux sections, celle d'histoire et des lettres — entendons lettres françaises et flamandes — et celle des sciences morales et politiques. Si les Flamands obtiennent en 1886 la création d'une Académie autonome, l'Académie royale conserve la mission de représenter les lettres françaises et, de fait, elle a accueilli, au cours du dix-neuvième siècle, des romanciers, poètes et critiques comme Lesbroussart, Reiffenberg, Stassart, Van Hasselt, Baron, Weustenraad, Mathieu, Van Bommel, Conscience, Van Beers, Frédéric ou Charles Potvin². Elle avait aussi la charge d'attribuer les prix littéraires, quinquennaux et triennaux. Elle couronna d'ailleurs Lemonnier en 1888, Eekhoud en 1893, Vanzype en 1897, Giraud en 1898, Verhaeren en 1900, Maeterlinck en 1903.

² Valère Gille se plaît à le rappeler. Voir « L'Académie et la littérature », *La Belgique artistique et littéraire*, août 1906, p. 168-172.

Le hasard amène parfois des coïncidences remarquables. C'est en 1881, l'année où naît *La Jeune Belgique*, que l'Académie royale élit un dernier littérateur, Charles Potvin, qui fut souvent la cible favorite de la jeunesse contestataire. C'est en 1897, l'année où se saborde *La Jeune Belgique*, que la revue catholique *Durendal*, fondée trois ans plus tôt et dirigée dès cette année 1897 par l'abbé Henry Moeller, s'inquiète qu'on ne trouve à l'Académie que « de rares littérateurs » qui réussissent tout juste à « se faire tolérer ». Cette Académie-là, estime *Durendal*, ne remplit pas sa fonction : « L'amère dérision de vouloir confier la direction de la littérature belge d'expression française [...] à un groupement dont restent exclus Edmond Picard et Prosper de Haulleville, Emile Verhaeren et Albert Giraud, Maurice Maeterlinck et Hector Hoornaert, et d'autres, que M. Charles Potvin — critique, poète, romancier — ne peut prétendre, malgré son multiforme talent, remplacer tous à la fois ! » Le rédacteur concluait rudement à l'insuffisance du recrutement, au refus d'ouverture à la littérature en marche, à la sclérose de l'institution :

Si [...] l'Académie de Belgique, et notamment la classe des lettres, n'a point l'influence qu'elle devrait posséder, [...] si son autorité n'est pas même hélas contestée, parce qu'elle apparaît comme inexistante — qu'au lieu d'en accuser l'irrévérence des écoles nouvelles, elle s'en prenne à elle-même, à son organisation confuse, hybride et retardataire, ne faisant point aux lettres la part proportionnée à leur importance dans la vitalité intellectuelle de la nation, à son cantonnement dans de vieilles formules stériles, à sa résistance aux nécessaires évolutions artistiques, à son mépris du splendide renouveau littéraire de ces vingt dernières années³.

Devait-on accorder aux lettres nationales une reconnaissance officielle ? Dès ce moment, la question préoccupe les milieux intellectuels et même politiques. Le 14 avril 1898, à la Chambre, Henry Carton de Wiart, l'un des fondateurs de *Durendal*, en saisit les représentants du peuple. Oui, Messieurs, leur disait-il, il y a bien à l'Académie une classe des lettres, « mais, par un phénomène assurément bizarre et qui n'avait pas été prévu par les fondateurs de l'institution, cette classe des lettres, qui comprend des archéologues, des archivistes, des historiens, des orientalistes, des philosophes, des juristes, des sociologues, des hagiographes, ne comprend pas

³ *Durendal*, décembre 1897, p. 310-311.

de littérateurs ». Et l'orateur demandait s'il était permis de continuer à ignorer Lemonnier, Haulleville, Eekhoud, Verhaeren, Giraud, Maeterlinck ou Gilkin⁴.

Directement interpellé, le gouvernement réagit en priant la classe des lettres de lui fournir les raisons de cette apparente anomalie. Le 5 décembre, la classe répondit par l'intermédiaire de l'un de ses membres les plus éminents, l'historien Godefroid Kurth, qui expliqua la situation de manière assez singulière. Tout le malentendu vient, disait-il, d'une terminologie vicieuse. On dit « classe des lettres » faute d'un mot plus adéquat : « Cette classe n'est en réalité qu'une classe des sciences qui se rapportent à l'homme et à la société. [...] Elle ne se distingue en rien, sous ce double rapport, de la classe des sciences proprement dite, au sujet de laquelle il n'y a jamais eu de malentendu. Or la littérature est un art et non une science. » Kurth concluait que les littérateurs se sentiraient « égarés » parmi ces savants et qu'il convenait, si l'on y tenait vraiment, d'envisager d'autres possibilités : on pourrait, soit créer à leur usage une classe des belles-lettres, soit les inscrire dans une section spéciale de la classe des beaux-arts. En réalité, on n'était pas trop chaud, ni pour l'une ni pour l'autre de ces solutions. Rendraient-ou vraiment service aux littérateurs ? La science progresse dans l'effort collectif, rappelait Kurth, mais la littérature ne relèverait-elle pas plutôt de « la méditation solitaire et de l'inspiration personnelle⁵ » ?

L'explication était un peu boiteuse et l'on ne manqua pas de le souligner. Si la classe des lettres n'était pas destinée aux littérateurs, pourquoi y avait-on, jusqu'en 1881, accueilli des littérateurs ? Pourquoi, au moment même où écrivait M. Kurth, la classe comptait-elle Sully-Prudhomme et Jules Lemaître parmi ses associés étrangers ? Obstinée, *Durendal* résolut d'interroger les écrivains eux-mêmes sur l'opportunité de créer une classe ou une section de belles-lettres qui leur serait réservée.

Si la revue avait espéré une unanimité positive, elle dût être désappointée : sur vingt-trois auteurs interrogés, huit seulement se disaient favorables au projet. Valère Gille et Iwan Gilkin jugeaient équitable qu'on fit pour les francophones ce

⁴ *Durendal*, 1906, p. 425-426.

⁵ *Bulletin de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 68^e année, 3^e série, t. 36, 1898, p. 574-579. Voir aussi « La genèse de l'Académie royale de langue et de littérature françaises », dans *Un demi-siècle de lettres françaises en Belgique*. Catalogue rédigé par J. Warmoes. Bruxelles, Bibliothèque Royale Albert I^{er}, 1972, p. 1-23.

qu'on avait fait pour les Flamands, Fierens-Gevaert était pour la création d'une classe de trente membres et parlait du «bénéfice moral» qu'en tireraient nos lettres, et c'était aussi l'opinion de Maurice des Ombiaux qui suggérait d'adjoindre aux écrivains des orateurs, des historiens et des critiques dont la lénifiante présence viendrait tempérer les querelles proprement littéraires. Hector Hoornaert pensait de même. Georges Rency souhaitait la création d'une classe des lettres au sein de la classe des beaux-arts et Verhaeren l'appelait « de tous [ses] vœux ». Maeterlinck enfin disait oui, du bout des lèvres et non sans ironie : « Soit. Il y a déjà, m'assure-t-on, plus d'une académie régionale de ce genre ; auvergnate, bretonne, gasconne, etc. Elles sont en général obscures, muettes et inoffensives. » Tout cela manquait un peu de chaleur.

Du côté des refus, on était catégorique. Edmond Picard : « Aucune utilité ! En Belgique, cette Académie royale est un mauvais pastiche doctrinaire d'une institution française routinière et surannée. [...] C'est une garde civique de l'art ! [Ce seraient] niaiseries, discours conventionnels, réunions sommeillantes, distribution de récompenses prudhommesques, cérémonial congratulatoire. » Fernand Séverin : « À quoi bon ? » Eugène Demolder : « À bas les académies ! » Il redoutait, comme Eugène Gilbert, Henri Maubel, Georges Marlow ou Maurice Dullaert que la littérature se trouvât enrégimentée, corsetée, contrainte par une institution officielle, donc réactionnaire, et Georges Eekhoud s'accordait avec Lemonnier pour donner raison à Godefroid Kurth de penser que les écrivains sont faits pour œuvrer dans la solitude. Arnold Goffin s'esclaffait : « Quelque restreinte assemblée de graves et solennels personnages, chauves de préférence, assis symétriquement sous une coupole dont la lumière blafarde diffuse met un reflet sur leurs crânes luisants... ombres blafardes et chevrotantes... illusion de la célébrité. » De l'académisme au gâtisme, il n'y avait évidemment qu'un pas. Notre littérature, disait Louis Delattre, a cinquante ans à peine : une académie est prématurée. Charles Van Lerberghe refusait enfin de voir créer dans la classe des lettres « une sorte de jardin d'enfants pour les littérateurs ». Et l'idéaliste poète observait avec lucidité : « Nous verrons sans doute par cette enquête que les écrivains belges, dont une académie pourrait vouloir, seront précisément ceux qui ne voudront pas d'elle⁶. » Bref, le projet d'adjoindre à l'Académie une classe

⁶ On trouvera les textes des réponses dans *Durendal*, 6^e année, avril 1899, p. 303-324.

nouvelle ou de créer une section dans le sein de la classe des lettres ou dans celle des beaux-arts ne suscitait chez les créateurs, en cette extrême fin de siècle, qu'un enthousiasme modéré.

Après cette défaite, l'idée sommeilla quelque temps, pour reparaître en 1905. En novembre de cette année, la jeune Association des Écrivains Belges confie à Louis Delattre le soin d'organiser une nouvelle enquête — confidentielle : les résultats n'en seront publiés qu'un demi-siècle plus tard⁷. Elle abordait plusieurs problèmes : l'opportunité de la création d'un Ministère des lettres et des beaux-arts, l'amélioration de l'enseignement de la littérature, la formation de bibliothèques scolaires, la fondation d'un théâtre classique, l'éventualité d'achat de livres d'auteurs belges par le Gouvernement. Pour l'affaire de l'académie, le questionnaire demandait si l'on était partisan, qu'elle se nommât Chambre de Rhétorique, Académie de littérature française ou simple classe ajoutée à l'Académie royale, « d'une Commission permanente quelconque, reconnue par l'État, autonome, [...] et ayant pour but la culture et le développement des lettres ». À la différence de ce qui était imaginé sept ans plus tôt dans l'enquête de *Durendal*, on envisageait maintenant l'éventualité d'une académie nouvelle, réservée aux littérateurs et comparable à la Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde mise sur pied en 1886.

Adressé à une centaine d'écrivains, le questionnaire était un peu confus. Aussi certaines réponses, positives ou négatives, concernent-elles indifféremment la création d'une simple classe supplémentaire ou d'une académie indépendante. Les uns sont franchement pour l'une ou l'autre de ces solutions : Carton de Wiart, Braun, Des Ombiaux, Maubel, Mockel, Séverin, Dumont-Wilden, Eekhoud, Van Lerberghe... Quelques-uns, comme Pergameni, Rency ou Stiernet, avaient une préférence pour une classe nouvelle adjointe à l'Académie royale. Verhaeren se demandait s'il ne serait pas plus expéditif de compléter la Libre Académie Picard. Quant à Jules Destrée, qui serait quinze ans plus tard le fondateur de la nouvelle Académie, il faisait la moue : « Hum ! Je n'aime pas beaucoup les académies. » D'autres disaient non, au nom de l'indépendance des créateurs. « Non, milliards de fois non ! » s'exclamait Émile Boisacq, suivi par Georges Marlow et André

⁷ Voir Alex Pasquier, « L'Académie belge et les rapports entre les écrivains et l'État », *Nos Lettres*, 9-12, sept.-déc. 1959, p. 18-21 ; 4-6, avril-juin 1960, p. 15-18 ; 7-10, juil.-oct. 1960, p. 11-16.

Fontainas. Le romancier régionaliste Édouard Ned se répandait en sarcasmes : « Une classe nouvelle ajoutée à l'Académie verrait son action paralysée par les rhumatismes littéraires des vieux goutteux qui s'y trouvent ». D'aucuns enfin — Deauville, Demolder, Glesener ou Pulings — agréaient le principe, à condition que l'assemblée, quelle qu'elle fût, échappât à l'emprise gouvernementale. Pour éviter le risque de sclérose, Demolder suggérait de renouveler les membres par quart tous les cinq ans.

Le 28 février 1906, Georges Rency et Octave Maus se chargèrent de faire la synthèse des réponses et adressèrent le *Vœu des écrivains belges*⁸ à Jules De Trooz, ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, qui promit de l'examiner avec bienveillance⁹. Puisqu'il s'agissait d'académie, il lui parut sage de prendre l'avis des académiciens, qui répondirent, le 11 juin, à peu près comme ils l'avaient fait en 1898, par une fin de non recevoir. Comme naguère Godefroid Kurth, la classe des lettres disait : « Les ouvrages d'imagination procèdent essentiellement de l'inspiration personnelle et les différentes formes de la beauté s'imposent par le génie ou le talent de ceux qui les réalisent, et non par des débats académiques ». Si, par cette formule, les académiciens en place consentaient avec modestie à ne se reconnaître ni génie ni talent, ils n'en demeuraient pas moins résolus à fermer poliment leur porte à ceux qui étaient censés en être pourvus¹⁰. Tout au plus la classe reconnaissait-elle qu'elle ne devrait plus avoir mission d'attribuer des prix littéraires, mission qui pourrait être confiée à « un organisme professionnel ». Cette réponse fit exploser Georges Rency, qui ne mâcha pas ses mots dans *Le Samedi* :

La classe des lettres n'a pas même la franchise de son opinion et essaie de déguiser son hostilité aux lettres sous les apparences d'une bienveillance menteuse. [...] Le vote de la classe des lettres, en date du 11 juin 1906, demeurera une flétrissure au blason de l'Académie royale de Belgique. Depuis quelques années, la littérature avait désarmé

⁸ Il est publié dans *Durendal*, 1906, p. 497-499. Voir aussi « Le vœu des écrivains », *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des beaux-arts*, 1906, p. 345-348.

⁹ Voir Jacques Detemmerman, « Albert Mockel et la genèse de l'Académie », *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, XLIX, n° 3-4, 1971, p. 5-7.

¹⁰ « Rapport de la classe des lettres à M. le Ministre », *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des beaux-arts*, 1906, p. 349-352.

spontanément de la lutte qu'elle menait contre les milieux académiques. [...] La lutte n'était pas finie : elle ne fait que de commencer. Elle sera désormais, qu'on se le dise, sans trêve ni merci.

Durendal applaudit à cette martiale déclaration de guerre et conclut en parodiant le mot de Sieyès à propos du tiers état : « Le littérateur belge, qui n'est rien dans l'État, demande à être quelque chose¹¹. »

Quelque chose, mais quoi ? Irrités par les refus persistants de l'Académie royale, les écrivains en venaient à se passionner pour une affaire qui leur avait paru d'abord assez indifférente et cette année 1906 retentit de débats et d'opinions contradictoires.

Cela fit donc comme une tempête dans le Landerneau littéraire. Le 1^{er} août 1906, dans la revue *Le Thyrsse*, Henri Liebrecht intervient à son tour. La réponse au ministre, argumente-t-il, est le fait de la classe des lettres. Or le projet de créer une classe nouvelle implique un remaniement des statuts de l'Académie. C'est donc à l'Académie au grand complet de se prononcer, non à une seule classe, qui n'a pas compétence.

L'admirable chose, d'ailleurs, que cette création : « Ce serait un salon qui apprendrait au public à parler correctement et élégamment, dont les avis guideraient les jugements de ce public et lui donneraient le goût des lettres. [...] Voilà son attribution principale : avoir une influence morale, épurer la langue, encourager et développer sa culture¹². »

C'est parfaitement grotesque, proteste le critique Georges Buisseret, directeur, depuis janvier 1905, de la revue culturelle *L'Envol*. Que sont les écrivains qui réclament une académie ? Des quémandeurs de subsides, qui attendent « de quoi s'empiffrer à leur aise » et promènent partout leur questionnaire comme des mendiants leur sébile. La plaisante idée qu'une académie de besogneux :

Moi, ricanait-il, je suis franchement partisan de l'académie. L'épée ? L'habit vert ? Il faut absolument qu'on les puisse rencontrer dans les rues de Bruxelles. Seulement à une condition sine qua non : ces respectables insignes ne seraient portés que par ceux de nos

¹¹ « La reconnaissance officielle de la littérature française en Belgique », *Durendal*, 1906, p. 425-431.

¹² Henri Liebrecht, « L'Académie et les littérateurs », *Le Thyrsse*, 1^{er} août 1906, p. 96-102.

écrivains que depuis longtemps on range parmi les médiocres. Qu'est-ce que ça nous fait qu'il y ait en Belgique une académie dont M. Valère Gille serait président, M. Georges Rency secrétaire, et dont MM. Firmin van den Bosch, Georges Virrès, Maurice des Ombiaux, Arthur Daxhelet, etc., etc., etc. seraient les membres les plus influents ? Une telle académie saurait, à coup sûr, trouver les voies les plus directes pour aller au peuple, à la masse ; mais elle se couvrirait en somme d'un ridicule bien inoffensif aux yeux de ceux-là qui n'ambitionnent pas des cent et quatre-vingt-dix-sept éditions pour leurs bouquins jaunes à 3 fr 50. Et à quels travaux occuperait-elle ses séances, cette académie ? Voici : il y aurait d'abord la traditionnelle lecture de toutes sortes de comptes rendus, rapports et procès-verbaux des séances précédentes. Puis comme l'autre, celle de France, elle s'appliquerait à construire un véritable monument linguistique, elle rédigerait un grand dictionnaire, le dictionnaire de notre délicieux idiome belge. Et enfin, et surtout, elle décernerait des prix. Et c'est peut-être cela qui serait le plus loufoque. De sa propre autorité et compétence, elle décréterait, par exemple, qu'une pièce en vers de M. Bodson est supérieure à un drame de Kistemaekers ou à une tragédie de Fleischmann et que les *Chansons sans musique* de M. Moreau sont pour le moins aussi belles que *La Chanson d'Ève* de Van Lerberghe. Ça serait tout le même une fois amusant, te sais¹³.

Sarcasmes à part, de tels propos traduisaient une tendance à sous-estimer la production littéraire nationale et le peu de confiance de certains en son avenir. Et cela continuait un peu partout. Dans *Le Petit Bleu* du 23 juin, Henri Maubel avait déjà jugé intempestive l'insistance de certains à se doter d'une représentation officielle et parfaitement inutile la création d'une classe de littérature. Aussitôt *Le Thyrsé* réplique en priant Maubel de garder pour lui ses opinions et de ne pas se ranger aux côtés des philistins qui nuisent aux lettres. Protestation de Maubel, qui estime avoir le droit de dire bien haut sa pensée. Riposte de Georges Rency, secrétaire général de l'Association des Écrivains Belges : ne serait-il pas plus sage, M. Maubel, que « les esprits sérieux et réfléchis [cessent] momentanément toute opposition¹⁴ » ? L'écrivain flamand Karel Van de Woestijne observait de loin ces

¹³ Georges Buisseret, « Divagations », *Le Florilège artistique et littéraire*, 1906, p. 264-268.

¹⁴ *Le Thyrsé*, 1^{er} août, 1^{er} octobre 1906, p. 156, 157-159.

querelles et hochait la tête en se demandant pourquoi les francophones ne se contentaient pas de l'Académie Picard¹⁵.

Mais le principal champion de la cause fut alors Valère Gille, jadis l'un des directeurs de *La Jeune Belgique*. Il avait abordé le problème dans divers articles parus dans *La Dernière Heure* et prétendait élever le débat bien au-dessus des vanités individuelles :

En se prononçant contre la création d'une académie littéraire, les écrivains n'ont vu que leur intérêt personnel. Ils ont considéré le titre de membres de l'académie comme une récompense du labeur, comme une reconnaissance officielle du talent. C'est là, je crois, une erreur. Une classe de littérature ne serait pas composée d'écrivains auxquels l'État accorderait du génie, mais bien d'écrivains auxquels l'État reconnaîtrait des aptitudes spéciales à développer le goût des lettres, au point de vue général et dans l'intérêt du pays. C'est donc à l'État à juger s'il est opportun de créer une classe des lettres et non pas aux littérateurs. Ceux-ci seront, d'ailleurs, toujours libres de refuser l'honneur de s'asseoir dans un fauteuil académique. Ils ne devraient pas être consultés¹⁶.

À ses yeux, il ne s'agissait donc pas de récompenser les mérites de tel ou tel écrivain, de distribuer des *satisfecit*, mais bien de légitimer l'institution littéraire elle-même et de consacrer l'existence des lettres françaises de Belgique par la création d'une instance représentative.

Gille revint à la charge dans un long article de *La Belgique artistique et littéraire*. C'est indûment, expliquait-il, que l'Académie royale se ferme aux littérateurs et, pour le prouver, il retraçait son histoire, épluchait ses statuts et rappelait la présence dans son sein, jusqu'en 1881, d'écrivains d'imagination. Eh bien, concluait-il, « puisque notre Académie ne suffit plus à contenir tout ce qu'elle doit contenir, il faut la pourvoir d'un organisme nouveau ». Lequel ? Il ne saurait s'agir d'une section, parce que la classe des lettres crierait à nouveau à l'incompatibilité. À la rigueur d'une classe, sans doute, mais Gille voulait plus et mieux : « Nous préférons une *Académie des lettres*, rattachée aux classes déjà

¹⁵ Article d'août 1906 dans le *Nieuwe Rotterdamsche Courant*, reproduit dans *Verzameld werk*, Bussum, Van Dishoeck, 1950, t. 6, p. 207-211.

¹⁶ Cité par *Le Thyrsé*, L^{er} août 1906, p. 99.

existantes de l'Académie et qui en serait le couronnement, comme, toutes proportions gardées, l'Académie française est le couronnement de l'Institut. » Une telle institution jouirait du reste aux yeux du public d'un prestige que n'aurait pas une simple classe et ce serait bien le moins, puisque les Flamands, depuis vingt ans déjà, avaient une Académie à eux. On le voit, Gille souhaite une réforme profonde, point encore un schisme : la nouvelle académie resterait rattachée aux classes déjà existantes et n'aurait pas la radicale autonomie de son homologue flamande.

On a dit, poursuivait le tenace Valère Gille : les écrivains eux-mêmes n'en veulent pas. Allons donc ! « Boutades et brocards de ceux qui n'en font point partie. » Vous ne voulez pas de cet honneur ? Soit, refusez-le, mais n'en privez pas les autres. On a dit aussi qu'on ne trouverait pas en Belgique quarante écrivains dignes de l'immortalité. Admettons. Alors, pourquoi pas trente, ou vingt-cinq, et pourquoi ne pas leur adjoindre des représentants du barreau, de la presse, du parlement, des salons, de la chaire ? Cet aréopage entreprendrait l'éducation littéraire du public « qui, en Belgique, reste trop souvent indifférent aux choses de l'esprit » et les auteurs eux-mêmes s'y dispenseraient entre eux des leçons d'urbanité et de tolérance : « Il n'est point douteux que, sous son influence, nos lettres ne perdent de leur égoïsme, de leur âpreté et, pour tout dire, de leur sauvagerie. » Si vous n'accordez aucune reconnaissance à nos auteurs, menaçait Gille, craignez qu'ils n'aillent, de plus en plus nombreux, dispenser ailleurs leurs talents.

Pour terminer, il assurait que la France elle-même s'intéressait à la question et il reproduisait les réponses à lui adressées par dix Immortels d'outre-Quévrain questionnés sur l'opportunité de la création d'une Académie des lettres belges. À vrai dire, les Immortels se montraient un peu embarrassés, soit parce que, comme Sully Prudhomme, Lemaître et Lavisé, ils étaient membres associés de la classe des lettres de l'Académie royale, soit tout simplement parce qu'ils ne se sentaient guère le droit, en tant qu'étrangers, d'intervenir dans la discussion. Toutefois, après les circonlocutions nécessaires et les excuses sur leur indiscretion, tous — les trois déjà cités suivis de Ferdinand Brunetière, Émile Faguet, François Coppée,

René Bazin, Gabriel Hanotaux, Jules Claretie et Gaston Boissier — tous se disaient favorables à une telle création¹⁷.

On débattit encore un peu, à droite et à gauche. Dans *Durendal*, Firmin van den Bosch jugeait Gille trop exigeant, et préférait la création d'une classe des lettres. Une académie, ne serait-ce pas trop pompeux, finalement néfaste à la littérature ? « N'est-il pas à craindre qu'en renfermant ses énergies dans une institution trop centralisatrice, on ne substitue la froide et somptueuse régularité d'un parc versaillais à la magnifique luxuriance d'une forêt vierge ? » Du moins l'idée, à force d'être agitée, faisait-elle son chemin. Dans la *Revue de Belgique*, Henri Maubel, toujours réfractaire, critiquait l'article de Gille et dénonçait dans le désir d'une académie « une poussée vers les subsides et les faveurs ». Dans le même numéro, Léon Paschal redoutait la « coterie des pédagogues de l'art » et « le dogmatisme littéraire [...] contre lequel nos grands aînés de 1880 s'insurgèrent », tandis que Maurice Wilmotte redoutait l'ingérence gouvernementale et cléricale, car l'influence du clergé devait, selon lui, exclure d'une Académie précisément ceux qui devraient en être : « Comme il faut un lièvre pour confectionner un civet, pour peupler une académie il faut des académiciens. Ceux que nous imposera le bureau compétent ne seront ni Maeterlinck, ni Verhaeren, ni Eekhoud, ni Lemonnier. Mais je vous dirai, si vous y tenez, quels grimauds s'assoieront, par arrêté royal, dans les fauteuils de ces maîtres de notre art. » La preuve ? Voyez les poursuites judiciaires engagées contre Eekhoud et Lemonnier à propos d'*Escal Vigor* et de *L'Enfant du crapaud*. Selon lui, mieux vaudrait créer tout simplement un conseil supérieur des arts, des lettres et des sciences¹⁸.

Les discussions de 1906 s'étirèrent l'année suivante, sans résultat notable. Au Ministère, la réunion du département des lettres à celui des beaux-arts vint pourtant rendre l'espoir aux combattants et leur faire croire que la création d'une académie était désormais imminente. Henry Moeller, directeur de *Durendal*, adressa une lettre au ministre Descamps, depuis peu responsable de ces deux

¹⁷ Valère Gille, « L'Académie et la littérature », *La Belgique artistique et littéraire*, août 1906, p. 167-191.

¹⁸ Henri Maubel, « L'Académie de Cocagne », *Revue de Belgique*, novembre 1906, p. 227-231 ; Léon Paschal, « A propos d'Académie », *idem*, p. 232-238 ; Maurice Wilmotte, « Épilogue académique », *idem*, p. 239-247.

secteurs. Les lettres belges, lui disait-il, ont fait leurs preuves, leur fécondité éblouit l'étranger. La politique culturelle doit changer :

Jusque dans ces derniers temps, les littérateurs belges étaient en quelque sorte inexistantes aux yeux de l'État. Celui-ci rend des honneurs aux travailleurs de tous les départements de la science, ainsi qu'aux artistes tant peintres que sculpteurs. [...] Les littérateurs sont les seuls ouvriers de la pensée qui n'ont pas cette représentation officielle qu'on appelle une académie. [...] Et cette lacune est d'autant plus monstrueuse que la littérature flamande a son académie aussi, alors qu'elle ne compte dans son sein qu'une infime minorité d'écrivains. [...] Donnez donc aux écrivains belges d'expression française l'académie qu'ils réclament¹⁹.

De son côté, littérateur et homme politique, Carton de Wiart relançait l'affaire à la Chambre. Les écrivains, disait-il, ne prétendaient pas se pavaner en habit vert ni faire des discours sur des prix de vertu ; ils aspiraient à une légitime reconnaissance : « Ce qu'ils veulent, c'est que la littérature ait en Belgique une situation qui corresponde au rayonnement qu'elle projette aujourd'hui bien au-delà des limites de notre territoire ». On n'était plus au temps où l'on ignorait De Coster et Pirmez, où il n'y avait, selon l'expression de Camille Lemonnier, que des « fonctionnaires des lettres » : le souffle de 1880 avait passé et les lettres belges, avec Lemonnier, Maeterlinck, Verhaeren, Eekhoud et consorts, tenaient leur rang dans le concert international²⁰.

L'idée continuait donc de cheminer dans les esprits et les partisans d'une académie ne désarmaient pas. Une assemblée des délégués des associations artistiques, scientifiques et littéraires, tenue le 25 avril 1907, avait demandé et obtenu, le 18 mai, la création d'un Ministère des sciences et des arts. L'année suivante, au cours de leur réunion plénière, les associations déposent un *Cahier de desiderata* où figure, en particulier, le vœu de l'Association des Écrivains Belges : « Il y a lieu de signaler spécialement à l'attention de M. le Ministre des sciences et

¹⁹ Henry Moeller, « Lettre ouverte à M. le baron Descamps, Ministre des beaux-arts et des lettres », *Durendal*, 1907, p. 316-320.

²⁰ Reproduit dans « L'art et la littérature à la Chambre des Représentants », *Durendal*, 1907, p. 597-600.

des arts la question de l'Académie qui devrait être solutionnée dans le plus bref délai²¹. »

Rien n'y fit cependant et le projet demeura dans les limbes. En vérité, l'opposition restait ferme, non seulement dans les milieux académiques, mais chez les écrivains eux-mêmes. En 1910, Léopold Rosy, fondateur du *Thyrse*, s'inquiète de voir naître « une contrefaçon caricaturale de l'Académie française », une institution régentée par un pouvoir qui n'y admettrait que ses séides²². Dans la revue *Le Masque*, on brocarde le baron Descamps, censé avoir arrêté la liste définitive des quarante membres d'une hypothétique académie, où il se réserve à lui-même le premier fauteuil et n'attribue les autres qu'à des écrivains de troisième ordre. Deux mois plus tard, la même revue annonce plaisamment la première séance, « sous la présidence du *micuistre*, le baron des Arts », où l'on a applaudi au programme tracé en 1906 où Valère Gille espérait que la création d'une académie ferait perdre aux lettres belges un peu de leur « sauvagerie²³ ». Camille Mathy, astre littéraire de faible magnitude, préférerait donner dans le bouffon et s'esbaudir à l'évocation d'une académie de grotesques :

Notre Académie ne doit pas être constituée maigrement par quarante membres. Non, pas par cinquante, pas par cent. Mais bien par deux cents. Parfaitement, par deux cents. [...] La plus élémentaire division vous apprendra que [ce nombre] ne représente qu'un académicien par 40 000 habitants. [...] Et puis avec nos deux cents fauteuils, presque tous nos littérateurs sont assurés au moins d'arriver aux honneurs ; ils y arriveront même, si je puis me servir de cette expression du turf, dans un fauteuil. Et tout le monde sera content, ce qui est déjà un beau résultat.

[...]

L'ouvrage ne leur manquera pas. Il faudra fixer définitivement la langue belge. Car nous avons une langue belge, pittoresque et savoureuse, que M^{lle} Beulemans nous révéla récemment.

[...]

²¹ *La Belgique artistique et littéraire*, janvier 1911, p. 96-108.

²² L. Rosy, « À propos d'académie », *Le Thyrse*, 5 février 1910, p. 165-166.

²³ *Le Masque*, 1^{er} mai 1910, p. 27 ; 3, juillet 1910, p. 87.

Une autre question qui donnera de la tablature, sera celle des encouragements à discerner et à décerner. Enfin, nos livres seront couronnés. Ah ! qu'il sera doux à notre âme belge, de contempler, sur leur couverture, cette mention, érigée en caractères flamboyants et encadrée de verts lauriers : « Ouvrage couronné par l'Académie belge ». [...] Il y aura des uniformes séduisants dans lesquels s'introduiront les « chers maîtres » et auprès desquels la plus belle tunique de garde civique paraîtra une défroque. Il y aura une épée héroïque qui se dandinera sur les talons. Il y aura un bicorne conquérant. [Bien sûr, ces honneurs supposeront] d'intenses exercices de déhanchement et d'assouplissement de l'échine, [...] des visites, [...] de mielleuses flatteries au cher maître. [Quant aux invités des séances publiques,] des snobs et des diplomates²⁴.

Le grand rêve académique ne faisait décidément pas l'unanimité.

La guerre vint mettre une sourdine aux revendications. Elles n'avaient pourtant pas disparu : elles étaient seulement réservées pour des temps plus propices. Au cœur même de la tourmente et sous l'occupation allemande, en 1916, se réunit, à de nombreuses reprises, un comité officieux composé de Georges Eekhoud, Iwan Gilkin, Valère Gille, Albert Giraud, Georges Rency, Théodore Rouvez et Gustave Vanzype, qui se rallièrent au principe d'une académie autonome et rédigèrent même, à l'intention du Roi, un projet de statuts en dix-sept articles²⁵.

À peine passées les années difficiles, la question revint sur le tapis. Le 3 avril 1919, sur proposition du peintre Fernand Khnopff, la classe des beaux-arts de l'Académie royale offrit d'intégrer des écrivains en remplacement de quelques-uns de ses membres défunts. À l'issue du débat, on décida de porter la question devant l'assemblée générale, « sous la forme, disait le procès-verbal, de réintégration dans la classe des lettres et des sciences morales et politiques des littérateurs créateurs. En cas d'insuccès de la proposition, la création d'une nouvelle section des belles-lettres de la classe des beaux-arts serait envisagée ou même proposée²⁶ ». Le 23 juin, réunie dans les locaux du Cercle artistique de Bruxelles, l'irréductible Association des Écrivains Belges rejette l'offre de la classe des beaux-arts qui ne

²⁴ Camille Mathy, « L'Académie belge », *Le Thyrsé*, 5 décembre 1910, p. 121-124.

²⁵ Voir Taeda, « L'Académie belge des lettres françaises », *Le Flambeau*, déc. 1919, p. 857-861.

²⁶ *Bulletins de la classe des beaux-arts*, 1919, p. 72.

réserveait aux auteurs qu'une minorité dérisoire et exprime au Roi et au ministre des sciences et des arts le vœu de voir l'Académie, toutes classes réunies, agréer la création d'une véritable classe des lettres.

Il restait donc une chance. Les trois classes de l'Académie tinrent leur assemblée générale le lundi 3 novembre 1919, sous la présidence de l'historien Henri Pirenne. Trois propositions sont en présence. Ou bien l'on admet des littérateurs dans la classe des beaux-arts sans augmenter le nombre des membres ; ou bien on les y admet en augmentant le nombre des membres ; ou bien enfin on se résout à constituer une classe nouvelle, comme le suggère Maurice Wilmotte. Khnopff, sachant que sa suggestion n'a pas eu l'aval des écrivains, se rallie à celle de Wilmotte. Un débat assez confus s'engage où toutes les possibilités sont envisagées, même celle d'une académie indépendante. Sans doute, concède Wilmotte, mais les écrivains n'en veulent pas et tiennent à faire partie de l'Académie royale. Sur quoi le physicien et explorateur Georges Lecoq déclare trouver « déplacé et inadmissible l'ultimatum des littérateurs, qui veulent absolument imposer leurs préférences à l'Académie ». Quant à créer une classe nouvelle, qui sera compétent pour en désigner les premiers membres ? Qu'à cela tienne, suggère Wilmotte : il suffira de retenir les lauréats des prix littéraires, qui ensuite choisiront les autres. La discussion s'enlisant, on résolut de passer au vote sur la création d'une classe nouvelle : ce fut non, par 21 voix contre 15²⁷. On décida donc, par 28 voix contre 4 et une abstention, d'en revenir à la proposition Khnopff d'intégrer quelques littérateurs à la classe des beaux-arts²⁸.

Ulcérés, les écrivains renouvelèrent leur refus d'entrer à l'Académie par la petite porte²⁹. Cette fois, par une lettre du 1^{er} décembre 1919, ils demandent résolument à Jules Destrée, ministre des sciences et des arts, la création d'une académie indépendante de littérature française³⁰. Avant de prendre une décision, Destrée fit une ultime tentative auprès de l'Académie royale :

²⁷ Voir Christian Berg, « Vlaamse academici en hun bijdrage tot de Franse taal- en letterkunde », dans *De weg naar eigen Academiën 1772-1938* (Colloquium 18-20 november 1982), p. 176.

²⁸ *Bulletins de la classe des lettres et des sciences morales et politiques*, 1919, p. 656-660.

²⁹ Voir *La Bataille littéraire*, 6 novembre 1919.

³⁰ Voir Taeda, « L'Académie belge des lettres françaises », *Le Flambeau*, décembre 1919, p. 863. Au même moment, le même vœu était formulé par Alex Pasquier, qui revendiquait, non une classe,

J'ai examiné à nouveau la question de la création d'une académie d'écrivains. La solution qui me paraît à préférer est la création, au sein de votre Compagnie, d'une classe des lettres ; l'actuelle classe des lettres deviendrait la classe des sciences morales et politiques. Vous avez bien voulu me dire que l'Académie repoussait cette solution ; je vous prie cependant de la consulter à nouveau sur ce point et de me faire savoir si son opposition est irréductible³¹.

L'assemblée générale des trois classes se tint le mardi 4 mai 1920 mais, la question n'étant pas à l'ordre du jour, le débat fut renvoyé au samedi 6 juin. Ce jour-là, une brève discussion s'engage, définitive. L'Académie maintenait sa décision de ne pas constituer une quatrième classe. Mais elle ajoutait : « Voulant toutefois rendre hommage au développement et à l'éclat de la littérature belge de langue française, émet le vœu qu'il soit créé en dehors d'elle, une Académie de littérature française³². »

La fondation de l'Académie était maintenant imminente. Une dernière fois, en juillet 1920, une revue — *La Nervie* — crut bon d'ouvrir une enquête — encore une ! — auprès des écrivains et recueillit quelques réponses qui ne furent pas publiées, mais qui témoignent de la persistance du désaccord entre les littérateurs. Pierre Broodcoorens assurait à Émile Lecomte, directeur de la revue, qu'il ne voyait pas la nécessité de cette institution : « C'est, disait-il, en dehors de cette immortalité fossile que l'art s'affirme et que travaillent les probes et sincères créateurs de beauté. » George Sohier ou Jean Vandervert étaient de son avis. Maeterlinck en acceptait le principe, « à condition, toutefois, que le recrutement en soit bien commencé et se continue par cooptation, sans ingérence politique ou gouvernementale ». Franz Mahutte était favorable, et de même Charles Conrardy et Jean Laenen, pourvu qu'on n'y trouvât que des écrivains, à l'exclusion des professeurs, prélats et autres grammairiens. D'autres ne voulaient que vingt et un membres, ou douze, ou encore qu'on mît sur pied une institution dans le genre de

mais une académie autonome : « Tâchons que la Belgique ne soit plus un pays où l'on fait les choses à demi » (*Les écrivains belges à l'Académie*, Bruxelles, Polmoss, 1919, p. 14).

³¹ *Bulletins de la classe des lettres et des sciences morales et politiques*, 1920, p. 223-224.

³² *Idem*, p. 296-297.

l'Académie Goncourt. Le poète Marcel Loumaye, qui sera professeur à l'Université de Liège, mettait en garde contre un nationalisme aussi ridicule qu'étriqué : « Vive donc l'Académie française de Belgique ! Mais entendons-nous. [...] Il ne pas faut créer une sorte de taverne fumeuse, où se réuniront quelques Brusseleers au langage malsonnant et grotesque. Je ne veux pas d'une académie fille ou mère de Mlle Beulemans ! Et qu'elle n'ait rien d'officiel³³. » Une fois de plus, c'était la tour de Babel.

Pourtant, la longue odyssée prenait fin et désormais tout ira très vite. Jules Destrée résolut de consulter son ami Albert Mockel, qui vivait en France, et de lui soumettre les statuts projetés³⁴ avant de les présenter à la signature royale. Le 6 août, la réaction de l'ancien directeur de *La Wallonie* ne fut pas exagérément chaleureuse :

L'artiste doit travailler pour la seule Beauté. Il n'est pas bon qu'il travaille pour une récompense, celle-ci fût-elle la Gloire. Il peut être dangereux pour lui d'être sollicité par la tentation des honneurs. D'autre part j'ai la crainte la plus vive de l'esprit académique. Je redoute le dogmatisme auquel pourrait se laisser entraîner une compagnie chargée de représenter officiellement nos lettres. Au lieu d'une Académie de littérature et de langue françaises, j'aurais préféré, pour ces motifs, que fût réalisée la proposition de la section des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique offrant place parmi elle à six hommes de lettres. Un si petit nombre d'écrivains à élire n'eût permis de désigner que les plus excellents.

Ces réserves faites et cette préférence formulée, [...] mon premier jugement s'en trouve ébranlé. [...] Je me vois, en effet, presque obligé d'approuver comme citoyen belge ce que je continue à désapprouver comme écrivain indépendant. [...] Une formule un peu rude. J'aimerais mieux qu'il n'y eût pas d'Académie française en Belgique. [...] Si vraiment une Académie nous est indispensable, qu'au moins elle soit organisée par vous ! [...] Il me plaît qu'il n'y soit pas question de « littérature belge », mais d'une Académie belge de langue et de littérature françaises³⁵.

³³ On trouvera les douze réponses manuscrites conservées aux Archives et Musée de la littérature (ML 59).

³⁴ Ils étaient très proches de ceux conçus en 1916 et publiés en 1919 dans *Le Flambeau*, p. 859-861.

³⁵ Le texte du rapport d'Albert Mockel a été publié par Jacques Detemmerman, *op. cit.*, p. 8-13.

Ceci dit, Mockel applaudissait à l'admission des femmes écrivains, à l'importance proportionnelle des deux sections — vingt littéraires et dix philologues —, à l'adjonction de membres étrangers. Il estimait « inattaquable » la désignation, suggérée par Wilmotte et reprise par le ministre, des titulaires de prix triennaux et quinquennaux, gages d'impartialité puisque ces prix avaient été décernés par l'Académie royale et *in tempore non suspecto*. Il présentait aussi quelques observations qui ne témoignaient pas d'une confiance excessive en l'avenir des lettres nationales :

Le nombre des académiciens me semble trop élevé. Trente académiciens ! Où donc les prendre, si nous ne voulons faire appel à la médiocrité ? Je suis bien aise d'apprendre que la Belgique possède dix philologues remarquables ; j'en suis bien étonné aussi. Quant aux littérateurs, non, je n'en trouve pas vingt dont le mérite s'impose. [...] Or, ne l'oublions pas, la Belgique vient de connaître une période exceptionnelle dans l'histoire de ses lettres, et cette période si brillante s'achève plus qu'elle ne se continue. Notre renom d'aujourd'hui est fait, en grande partie, de nos gloires d'hier. Déjà nous avons perdu Lemonnier, Van Lerberghe, Demolder, Maubel et Verhaeren. Les Picard, les Giraud, les Eekhoud, les Elskamp, les Maeterlinck sont entrés dans la vieillesse ou penchent déjà vers elle, — et par qui les remplacerons-nous quand ils auront disparu ?

C'était rattacher clairement l'éventuelle création d'une académie à l'efflorescence de 1880. Selon Mockel, il eût été prudent de s'en tenir à un maximum de vingt membres : six philologues, douze littérateurs, deux représentants de l'art oratoire, ou encore six philologues et quatorze écrivains.

Jules Destrée ne tint guère compte des réserves de son ami et prépara son *Rapport au Roi* sur l'opportunité de la création d'une Académie indépendante où seraient reçus vingt écrivains, dix philologues et dix membres étrangers et où l'on ferait place aux femmes et à un représentant de la littérature dialectale wallonne. Un arrêté royal du 19 août 1920 fonda enfin, après vingt années de débats, l'Académie royale de langue et de littérature françaises³⁶.

³⁶ Les premiers statuts parurent dans le *Moniteur*, n° 249, le 5 septembre 1920.

Les quatre premiers philologues furent désignés par le Roi. Il s'agissait de Jules Feller, dialectologue, professeur à l'Athénée de Verviers, chargé d'un cours d'histoire de la littérature wallonne à l'Université de Liège ; de Jean Haust, professeur à l'Athénée de Liège et chargé, dans la même Université, d'un enseignement de dialectologie wallonne ; de l'historien littéraire Maurice Wilmotte et du philologue Auguste Doutrepoint, l'un et l'autre professeurs à l'Université de Liège. L'équilibre entre les universités se rétablit quelque peu par l'élection, en 1921, de Gustave Charlier et Alphonse Bayot, représentant Bruxelles et Louvain, et, en 1922, d'Albert Counson, professeur à Gand.

Pour les écrivains, on avait sagement retenu le principe de désignation des titulaires de prix, qui valut tout de même à Destrée quelques reproches de pusillanimité, comme dans cette fable malicieuse :

Un ministre devant créer des immortels
Se dit : Rien de tel :
Plutôt que d'engorger ou dilater les rates
À mes dépens, je prends les dix prix quinquennaux
Et triennaux
Laurés par d'autres... Et puis, presto.
L'ineffable trempette au bassin de Pilate³⁷.

Les dix premiers à s'installer sous la coupole furent Henry Carton de Wiart, Georges Eekhoud, Iwan Gilkin, Albert Giraud, Hubert Krains, Maurice Maeterlinck, Albert Mockel, Fernand Severin, Paul Spaak et Gustave Vanzype. Dès le 18 janvier 1921, ils s'adjoignaient Louis Delattre, Valère Gille, Émile Van Arenberg et Max Elskamp. Avec l'élection de Gille aux côtés de Giraud et de Gilkin, se trouvait reconstitué le trio des trois « G » de *La Jeune Belgique*. Mockel n'avait pas eu tort de penser qu'il s'agirait, au moins en partie, de la consécration, un peu anachronique, de la génération glorieuse de 1880 recevant enfin sa récompense pour services rendus³⁸. Henri Davignon parla même de « prime à la

³⁷ Cité par L. Debatty, *L'Académie des lettres belges. Enquête sur son recrutement, son activité*. Charleroi, Éditions de la Terre wallonne, 1922, p. 6.

³⁸ C'est l'opinion de Christian Berg, *op. cit.*, p. 177.

longévité littéraire » en observant : « Nul ne dira, en admirant ce groupe de beaux poètes respectueux de la forme et fidèles au rythme régulier, que les lettres belges sont révolutionnaires. L'élection de M. Max Elskamp réjouira davantage les partisans d'un accent nouveau, les protagonistes d'un art original³⁹. » Dès le 4 juin les rejoignirent quatre membres étrangers, Benjamin Vallotton, Gabriele d'Annunzio, la comtesse Anna de Noailles et le philologue Ferdinand Brunot. Maeterlinck avait insisté en vain pour qu'on accueillît son ami Grégoire Le Roy, qui ne fut jamais de l'Académie⁴⁰.

Restait à savoir où on l'installerait. Depuis 1879, les Académies occupaient le palais construit en 1823 pour le prince d'Orange. Le 10 décembre 1920, la « Thérésienne » mit provisoirement à la disposition de sa jeune consœur les trois salles de la Bibliothèque Stassart, jusqu'à l'évacuation, en octobre 1921, de trois salles du rez-de-chaussée⁴¹. La séance inaugurale eut lieu dans la grande salle du Palais, le 15 février 1921 à 11 heures, en présence des souverains Albert I^{er} et Élisabeth, de représentants des pays étrangers, de membres du gouvernement, du bourgmestre Adolphe Max et surtout d'un large public féminin, les dames, s'il faut en croire *Le Peuple*, étant « friandes de ce genre de cérémonies » (16 février 1921).

Jules Destrée, le Richelieu de la circonstance, prit la parole le premier. D'emblée, il établit la filiation directe entre le mouvement de 1880 et la fondation de l'Académie : « Ce qui est consacré officiellement aujourd'hui, c'est [...] tout un passé que j'ai vécu avec la plupart d'entre vous. C'est l'aboutissement d'un mouvement dont le point de départ fut ce banquet en l'honneur de Camille Lemonnier, organisé par *La Jeune Belgique* sous la direction de Max Waller. » Le ministre félicitait les écrivains qui, tant d'années durant, avaient œuvré sans espoir

³⁹ Henri Davignon, *La vie et les idées*, Bruxelles, Dewit, 1925, p. 125. Faisant allusion au choix, par Destrée, des titulaires de prix, Davignon ajoutait : « Tous les survivants de la pléiade de la Jeune Belgique s'attendaient à en être. [...] Avec la prudence du lièvre, [Destrée] se déroba derrière un subterfuge [pour constituer] un embryon d'aréopage » (*Souvenirs d'un écrivain belge (1879-1945)*, Paris, Plon, s.d., p. 322).

⁴⁰ Voir sa lettre à Mockel du 16 novembre 1920 : « Il va sans dire qu'avant tous les autres il faut élire Max Elskamp et Grégoire Le Roy ». Cité dans *Un demi-siècle de lettres françaises en Belgique*, p. 17. Le 14 avril 1939, Le Roy fera savoir à Mockel qu'il refuse de poser encore une fois — la troisième — sa candidature (*idem*, p. 23).

⁴¹ Voir Henri Lacoste, « Le Palais des Académies et son environnement », *Bulletins de la classe des beaux-arts*, t. 44, 1962, p. 198-224.

de récompense ni de profit. Il ajoutait ces propos, qui n'ont rien perdu de leur actualité : « Je préfère cette mentalité, je l'avoue, à celle qui tend à prévaloir aujourd'hui et qui, exagérant les devoirs de l'État, prétend en réclamer une intervention constante en matière littéraire. [...] Publier des ouvrages même aux frais ou avec le secours de l'État, pour qu'ils aillent s'enfouir dans la poussière introublée des armoires, est une entreprise dénuée de sens ». L'homme qui avait dit, quinze ans plus tôt : « Je n'aime pas trop les académies » concluait en rappelant à l'Académie son devoir d'indépendance :

Il vous faudra garder la méfiance de l'esprit académique et de l'art officiel. À ceux qui viendront vers vous, vous ne demanderez pas si leurs tendances sont favorables au pouvoir, vous ne demanderez pas que leur esthétique concorde avec la vôtre, vous ne leur demanderez que du talent. La loi du mimétisme est une loi pour insectes ; elle ne s'applique pas aux artistes. [...] N'oubliez donc jamais que vous avez été de l'autre côté de la barricade.

Iwan Gilkin, directeur provisoire, fit le rappel attendu de l'hostilité témoignée aux académies, quand ils avaient vingt ans, par ceux qui aujourd'hui en faisaient partie. Tel est, disait-il, un peu comme une excuse, le péché de jeunesse de l'artiste : « Sorti des rangs des apprentis et des compagnons, devenu dans son art son propre maître, il regarde avec estime ses émules sortis comme lui des petites chapelles d'autrefois, il apprécie leur valeur, il lui plaît de les rencontrer et d'échanger avec eux des réflexions inspirées par l'expérience de la vie et par une longue pratique de l'art. L'heure de l'Académie a sonné pour lui. » La suite du discours eut pour effet de glacer l'assistance. Au lieu d'envisager l'avenir, Gilkin parla du passé, dressa un palmarès littéraire et sonna l'appel aux morts, depuis les grands ancêtres, Van Hasselt, De Coster et Pirmez, jusqu'à ceux dont les places demeureraient vides à jamais – Lemonnier, Van Lerberghe, Rodenbach, Maubel, Demolder, Verhaeren. « J'ai, disait-il, salué les morts qui, si le Destin les avait épargnés, seraient aujourd'hui des nôtres. » Cette promenade dans un cimetière donna l'impression qu'on honorait ce jour-là les survivants d'un désastre : c'était bien 1880 mis en place, qui prenait sa revanche sur les injustices du passé. Plus constructif, Maurice Wilmotte, vice-directeur, préféra évoquer l'essor de la philologie, les tâches à

accomplir et proposer un programme de recherches car, déclara-t-il sans souci des propos de Gilkin, « on ne nous a pas groupés en une Académie pour composer et réciter des oraisons funèbres ». Albert Giraud se chargea enfin de souhaiter la bienvenue aux quatre écrivains récemment cooptés⁴².

S'il faut en croire les contemporains, la séance manqua d'ambiance. Le jour même, Albert Mockel confia à sa femme que Destrée avait été décevant, presque effacé, Gilkin trop long, Giraud terne. Dans l'assistance s'ennuyait le poète Marcel Wyseur, qui écrivit à Elskamp : « Ce fut funèbre et je suis parti fâché. [...] Ah ! *La Jeune Belgique*, la chapelle littéraire d'autrefois, elle s'est faite cathédrale aujourd'hui ! Triste... immensément triste et nauséabond⁴³. » Henri Davignon aussi était dans la salle et jugea cette intronisation lugubre. À Gilkin, il reproche de ne s'être penché que sur le passé : « Pourquoi diable se mit-il tout de suite à nous parler des morts en cette fête de la vie ? [C'est] une notice nécrologique. » L'ensemble lui a également déplu : « La séance inaugurale manqua d'envolée. Dans la grande salle de l'ancien palais du prince d'Orange, déjà austère par elle-même, ce baptême eut des allures de service funèbre. Le ministre lut un papier dont l'ironie elle-même parut pesante. [...] Les orateurs de l'Académie dépassèrent la permission en solennité, en ennui : Iwan Gilkin, interminable, Albert Giraud, acide, Maurice Wilmotte, pédant⁴⁴. » Gaston Heux pensait de même : « Comment serait-elle, d'ailleurs, cette grise Académie, autre chose qu'une silhouette noire : elle n'est que l'ombre de celle de France ! » Interviewé, Edmond Picard grogna : « L'Académie ? Une insignifiance ! [...] Destrée a voulu faire plaisir à quelques-uns de ceux qui ont toujours aimé ou qui ont commencé plus tard à aimer les distinctions officielles⁴⁵. »

Il fallait s'y attendre, on entendit ici et là des critiques moroses contre ceux qui passaient ainsi sans vergogne des barricades aux fauteuils académiques et préféreraient désormais l'eau bénite de cour à l'odeur de la poudre. Vous vous êtes lamentablement embourgeoisés, disait *La Nervie* aux nouveaux académiciens :

⁴² On trouvera le texte des quatre discours dans le *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, n° 1, mars 1922, p. 15-57, ou dans *L'Étoile belge* du 16 février 1921, ou encore dans le volume publié à Bruxelles chez R. Sand, 1921, 81 p.

⁴³ Textes cités dans *Un demi-siècle de lettres françaises en Belgique*, p. 15-16.

⁴⁴ Henri Davignon, *Souvenirs d'un écrivain belge*, p. 322 : *La vie et les idées*, p. 138.

⁴⁵ *La Nervie*, mars 1921, p. 85, 107.

« Oui, les temps héroïques sont passés ! Les littérateurs songent à des places et à des honneurs plus qu'à l'amour de l'Art. Don Quichotte s'arrondit de toute la bedaine de Sancho Pança. [...] À bientôt la littérature de cantates, de banquets, etc ! Où sont donc les sarcasmes de la Jeune Belgique d'il y a trente-cinq ans ? » Et la revue publiait, signée Remember, une ballade en prose intitulée *La Vieille Belgique à l'Académie*, et, un peu plus loin, signé Pax Waller, un poème sarcastique qui commençait ainsi :

Albert Giraud, Gille, Gilkin,
La Trinité Vieille-Belgique,
Trône entière — c'est fait, enfin ! —
Dans le plus orgueilleux maintien.
Ah ! qu'ils sont beaux, ah ! qu'ils sont bien !
À la Maison académique :
Albert Giraud. Gille, Gilkin,
La Trinité Vieille-Belgique⁴⁶ !

Quoi qu'on en pensât désormais, la chose était faite⁴⁷.

Le Peuple profita de l'occasion pour brocarder, sans le nommer, l'un des nouveaux académiciens, qui n'avait jamais rien publié, du moins en volume, et qui carillonnait à présent, fort de sa qualité d'Immortel, aux portes des ministères et des éditeurs. Il s'agissait d'Émile Van Arenbergh qui publia en effet, en 1922 seulement, son unique recueil de sonnets, *Les Médailles*. Le même journal épinglait aussi l'absence, très remarquée, de Maeterlinck (16 février 1921).

Il restait à la jeune Académie à recevoir le salut de son illustre aînée. Car l'Académie française n'avait pas jugé utile de se faire représenter à la séance

⁴⁶ Voir *La Nervie*, mars 1921, p. 112.

⁴⁷ Il y eut cependant des commentaires postérieurs à la création. Le 15 novembre 1921, *Le Thyrsé* demande au public de désigner les quatre candidats qu'il juge les plus dignes d'occuper les fauteuils encore vacants. Le 15 octobre 1921, *La Terre wallonne* annonçait aussi une enquête sur l'Académie, et publiait, le 15 janvier 1922, un article intitulé « Une grande pitié ». L. Debatty (*op. cit.*) a publié et commenté les témoignages de quelque quatre-vingts auteurs pour ou contre l'Académie, indifférents, sceptiques sur sa nécessité et son avenir, qui souhaitent des réformes ou ne se prononcent pas.

inaugurale, ce qui fut sévèrement commenté dans la presse. Des explications suivirent, passablement confuses. Le bruit se répandit d'abord que l'auguste assemblée n'avait pas été invitée officiellement (*La Libre Belgique*, 19 février 1921). Interrogé, Jules Destrée assura qu'une invitation avait bel et bien été envoyée, et que le Secrétaire perpétuel, Frédéric Masson, avait fait savoir que l'envoi d'un délégué n'était « pas conforme aux usages » et que, « d'après lui, la France avait suffisamment témoigné de ses sympathies pour la Belgique en déléguant M. de Régnier lors de la manifestation organisée à la mémoire de Verhaeren ». Le ministre belge crut cependant pouvoir exprimer son regret qu'on eût « laissé passer ainsi une occasion de resserrer davantage les liens d'amitié qui unissent la France à la Belgique » (*La Dernière Heure*, 20 février 1921).

De leur côté, des journaux français — *Le Matin*, *Le Petit Journal*, *L'Écho de Paris*, *L'Intransigeant* — firent chorus, en déplorant la maladresse et le manque « de bonhomie et de simple cordialité » de l'Académie française (*Le Soir*, 17, 19 février 1921). Chez nous, *La Libre Belgique* fit observer un peu aigrement que ce comportement, en effet, n'était « pas très galant » (21 février 1921), et *La Dernière Heure*, que « l'occasion était assez mal choisie pour se montrer si formaliste » (18 février 1921), et il y eut même, à la Chambre, une interpellation d'un député choqué par cette désinvolture (*Le Soir*, *La Dernière Heure*, 20 février 1921)⁴⁸.

Il fallait dissiper ces nuages. On répara donc ce qui aurait pu passer pour de l'indifférence en lançant une invitation. Le 7 avril 1921, Frédéric Masson proposa de « nouer des relations cordiales » en offrant aux académiciens belges, le 18 mai, un dîner au château de Chantilly. Nos prédécesseurs y furent reçus, entre autres, par René Bazin, Joseph Bédier, Henry Bordeaux, René Boylesve, Henri de Régnier, Marcel Prévost et les glorieux maréchaux Foch et Joffre. Il y eut des toasts et des congratulations, des hommages à la langue et à l'esprit français. Dans les discours, on parla très peu d'académies, beaucoup de la guerre et de l'union sacrée⁴⁹.

⁴⁸ Maeterlinck était irrité par l'absence de Grégoire Le Roy, non élu malgré sa recommandation. En avril 1922, dans une interview, il signale qu'il avait oublié qu'il faisait partie de l'Académie Picard, dont le règlement s'opposait à ce que ses membres fissent partie d'une autre académie. Il offrait donc de démissionner de toutes deux (voir L. Debatty, *op. cit.*, p. 164, 184).

⁴⁹ Voir les textes dans le *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, n° 1, mars 1922, p. 61-66.

Avec cette réception prenaient fin l'instauration officielle de l'Académie et plus de vingt années de luttes et de péripéties. À travers les évocations d'Ivan Gilkin, la neuve institution s'était fondée sur un passé littéraire glorieux qui trouvait sa consécration et sa légitimation. Il lui restait, et la tâche — heureusement — n'est toujours pas accomplie, à se forger un avenir.